

4 déchèteries à côté de chez vous : horaires d'ouverture

Sigoulès

ZAE le roc de la Peyre / 05 53 23 32 28

Du 01/09 au 30/06

Lundi, mercredi, samedi: 9h - 12h
14h - 17h45
le jeudi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Lundi, mercredi, jeudi, samedi:
7h30 - 13h

Issigeac

La Grangette / 05 53 73 34 46

Du 01/09 au 30/06

Lundi, mercredi, vendredi: 14h - 17h45
le samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Lundi, mercredi, samedi: 7h30 - 13h

Bergerac

16 rue Denis Papin / 05 53 57 70 66

Du 01/09 au 30/06

Du lundi au samedi: 8h30 - 12h30
13h30 - 18h

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au vendredi: 7h - 14h
le samedi : 7h - 14h / 16h - 18h30

Saint-Pierre-d'Eyraud

«le Mazet» / 05 53 74 80 91

Du 01/09 au 30/06

Lundi, mercredi, vendredi, samedi:
9h - 12h / 14h - 17h45
Mardi et jeudi: 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi : 7h30 - 13h

Atelier de valorisation

Fenêtres, canapés, fauteuils ... sont démantelés pour un meilleur tri.

Atelier de valorisation

La collecte de vos déchets change

La collecte de vos déchets change avec la mise en place de **points d'apport**.

La dernière collecte en porte à porte aura lieu le jeudi 27 février.

A partir de cette date seules les bornes installées devront être utilisées.



EMBALLAGES & PAPIERS



papiers, emballages et briques en carton



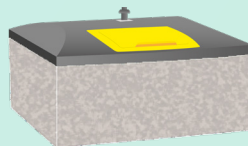
bouteilles et flacons en plastique



tous les autres emballages en plastique



emballages en métal



À déposer en **vrac**, sans les laver, les emboîter ni les compacter.

Les ordures ménagères

- Passez votre carte SMD3 sur le contrôle d'accès
- Déposez vos sacs noirs dans la trappe
- Si vous avez des déchets encombrants, déposez les en déchèterie avec votre carte SMD3.

Le verre

- Déposez uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans couvercles, ni bouchons.
- La vaisselle cassée est interdite ainsi que les lampes, les ampoules et le verre de vitre.



SMD3 - Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

La Rampinsolle 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)

service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



Les emballages et papiers

- Déposez vos emballages et vos papiers en vrac par la trappe d'accès.

Tous les emballages et les papiers se trient !



Les avantages de la collecte en apport volontaire :

- Possibilité de se rendre sur le point de collecte de son choix, à toute heure de la journée.
- Meilleure intégration dans l'environnement du matériel de collecte.
- Amélioration du cadre de vie avec des points de collecte plus propres et plus pratiques.
- Réduction du nombre de collectes pour une meilleure circulation.
- Maîtrise des coûts de fonctionnement pour anticiper la hausse de la TGAP.

Lembras

Géocalisez les points d'apport volontaire sur SMD3.FR

